

# PANORAMA

## DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN BOURGOGNE



Des services à la personne au secteur industriel, les structures de l'Économie Sociale et Solidaire sont présentes dans tous les secteurs d'activité et jouent un rôle primordial dans l'économie bourguignonne par les missions d'intérêt général qu'elle rendent et les emplois qu'elles créent.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe **les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations**. Elles incarnent une autre manière de faire de l'économie et placent la personne au centre de leurs actions.

### Ces structures partagent un ensemble de valeurs :

- ▶ la liberté d'adhésion,
- ▶ la non-redistribution individuelle des profits : les bénéficiaires sont investis au service du projet ou répartis équitablement (pas de rémunération du capital),
- ▶ la gouvernance démocratique : les dirigeants sont élus (et non nommés) et tous les membres ont le même pouvoir de vote (une personne = une voix),
- ▶ la solidarité entre les membres : une structure de l'ESS est nécessairement au service d'un projet collectif et non d'un projet conduit par une seule personne servant son propre intérêt.

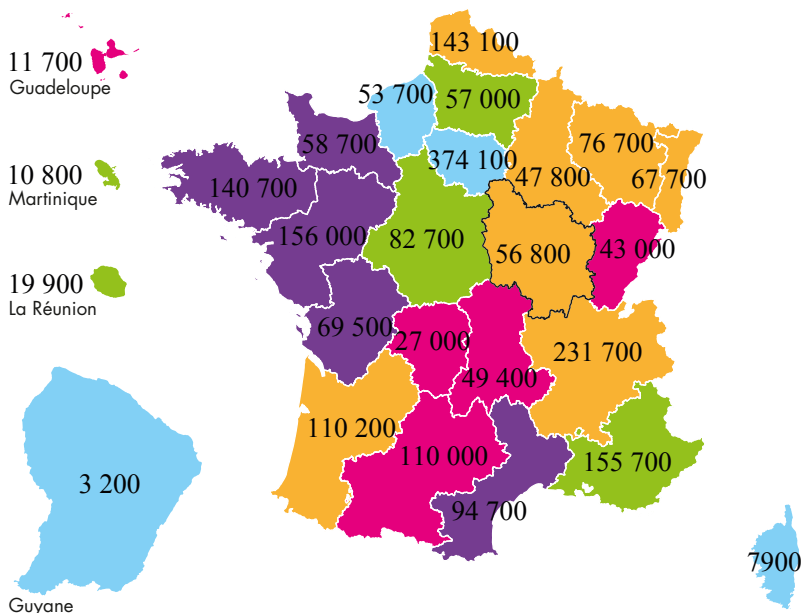
### Chiffres-clés de l'ESS

#### L'ESS en Bourgogne

- ▶ 56 800 salariés (10% de l'emploi salarié)
- ▶ 6 000 établissements
- ▶ 1,2 milliards d'euros de rémunérations brutes.

#### L'ESS en France

- ▶ 2,3 millions de salariés
- ▶ 215 000 établissements employeurs
- ▶ 53,1 milliards d'euros de rémunérations brutes



Les chiffres indiqués sur la carte correspondent aux effectifs salariés arrondis de l'Économie Sociale et Solidaire par région et par DOM.

Part des emplois de l'ESS / Ensemble des emplois de la région

- De 6,9% à 9%
- De 9% à 10%
- De 10% à 11%
- De 11% à 12%
- De 12% à 13,6%

Source : INSEE CLAP 2008 / Observatoire national de l'ESS - CNCRS

# L'Économie Sociale et Solidaire, un secteur à part entière dans l'économie bourguignonne

En employant plus d'un salarié sur dix, le poids de l'ESS est manifeste dans l'économie bourguignonne : 6 000 établissements emploient 56 800 salariés.

## Emploi et établissements de l'ESS en Bourgogne en 2008

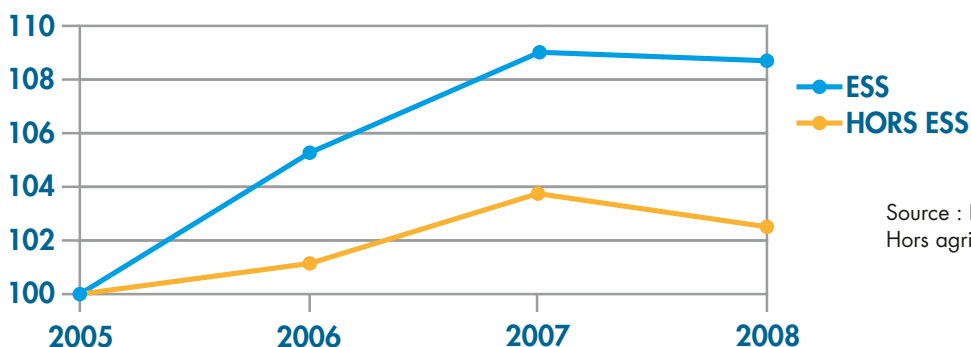
	Association	Coopérative	Mutuelle	Fondation	Ensemble ESS	Poids de l'ESS
Etablissements	4 824	862	295	31	6 012	9,7%
Effectifs	41 318	8 510	5 846	1 163	56 837	10,4%
Equivalents temps plein (ETP)	33 419	8 158	4 758	1 031	47 366	9,7%
Masse salariale (millions €)	825	293	129	36	1 283	9,1%

Source : INSEE CLAP 2008

## Des entreprises qui résistent mieux à la crise

Entre 2005 et 2007, le taux de croissance des effectifs est plus élevé dans l'ESS que dans le reste de l'économie. Dès 2008, la région Bourgogne est fortement touchée par la crise et l'ESS résiste mieux : l'évolution des emplois stagne (-0,3% dans l'ESS contre -1,22% hors ESS).

## Taux de croissance des emplois entre 2005 et 2008

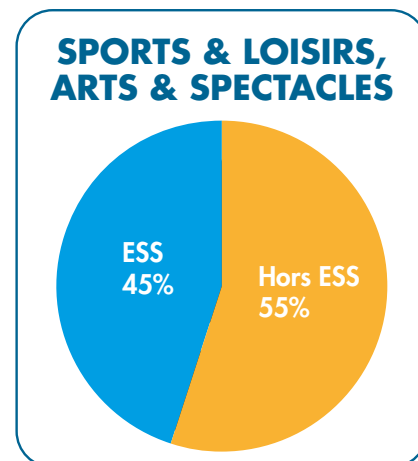
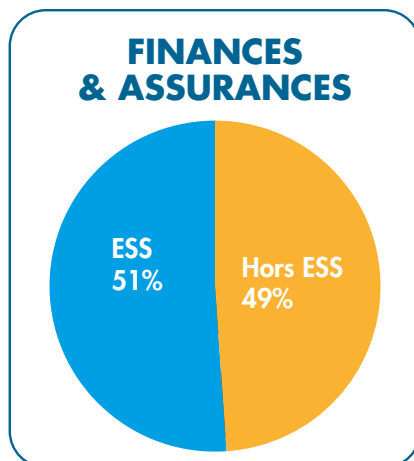
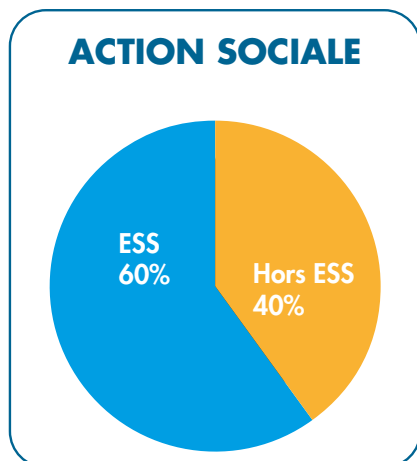


Source : INSEE CLAP 2005 à 2008  
Hors agriculture, sylviculture, pêche

## Des entreprises incontournables dans certains secteurs d'activité

L'ESS concentre une part importante des emplois dans les secteurs de l'action sociale, des activités financières et d'assurances et des sports et loisirs, arts et spectacles.

## Répartition des emplois dans 3 secteurs d'activité en 2008



Source : INSEE CLAP 2008

# L'Économie Sociale et Solidaire, une économie de services

De l'agriculture à l'action sociale, les établissements et les emplois de l'ESS sont présents dans tous les secteurs d'activité mais ils se concentrent en majorité dans les services et plus particulièrement :

## 1 salarié sur 2 de l'ESS exerce dans l'action sociale. Parmi ceux-ci :

- ▶ 40% (10 000 salariés) travaillent dans les établissements d'hébergement social et médico-social (centres d'hébergement d'urgence, instituts médico-éducatifs, maisons d'accueil pour les personnes âgées dépendantes, etc.)
- ▶ 25% interviennent dans l'aide à domicile (6 400 salariés)
- ▶ 17% (4 000 salariés) exercent auprès des adultes handicapés physiques et mentaux dans les établissements et services d'aide par le travail, etc.
- ▶ 5% (1 260 salariés) travaillent auprès des enfants dans les crèches, les garderies, les centres spécialisés pour les enfants handicapés, etc.

## Les activités financières et d'assurances

Elles emploient 12% des salariés de l'ESS. Ce sont principalement les banques coopératives et les mutuelles d'assurances qui animent ce secteur.

## L'enseignement

Il regroupe aussi 12% des salariés. Ses principaux établissements employeurs sont des centres de formations pour jeunes ou adultes, des écoles de musique, de conduite, des établissements scolaires privés, etc.

## Les autres activités de services

6% des salariés et 43% des établissements de l'ESS sont présents dans ce secteur. Il est constitué principalement des établissements de sports et loisirs (1 400 salariés), des arts et spectacles (900 salariés) et des associations non-classées<sup>1</sup> (4 000 salariés).

## Répartition des emplois et des établissements de l'ESS par secteur d'activité en 2008

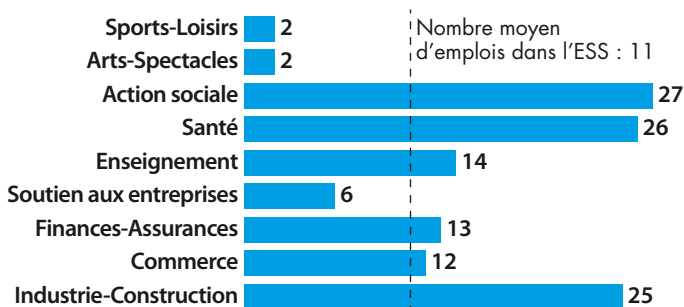


Source : INSEE CLAP 2008

## Taille des établissements de l'Économie Sociale et Solidaire

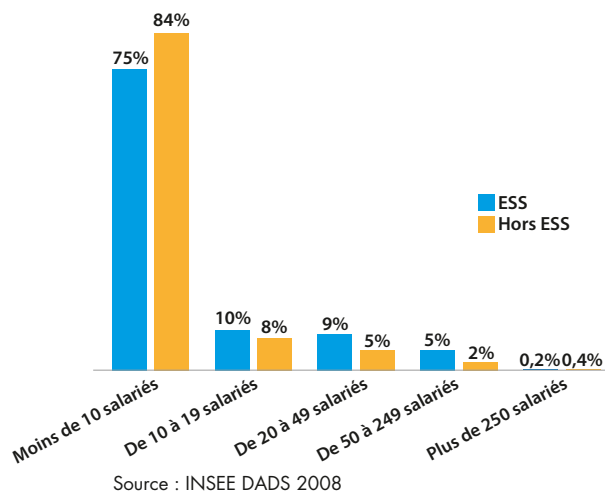
Les 3/4 des établissements de l'ESS ont moins de 10 salariés. Cette proportion est plus faible que dans le reste de l'économie (85%). Leur taille est très variable selon les secteurs d'activité : le nombre de postes moyen dans les secteurs des sports et loisirs est de 2 tandis qu'il est de 25 dans l'action sociale.

## Nombre moyen d'emplois par établissement en 2008



Source : INSEE DADS 2008

## Répartition des établissements par tranche d'effectifs en 2008



<sup>1</sup>Sont dénommées « associations non classées » les associations enregistrées sous le code NAF 94-99Z « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire »  
<sup>2</sup>Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises

# Caractéristiques des emplois de l'Économie Sociale et Solidaire

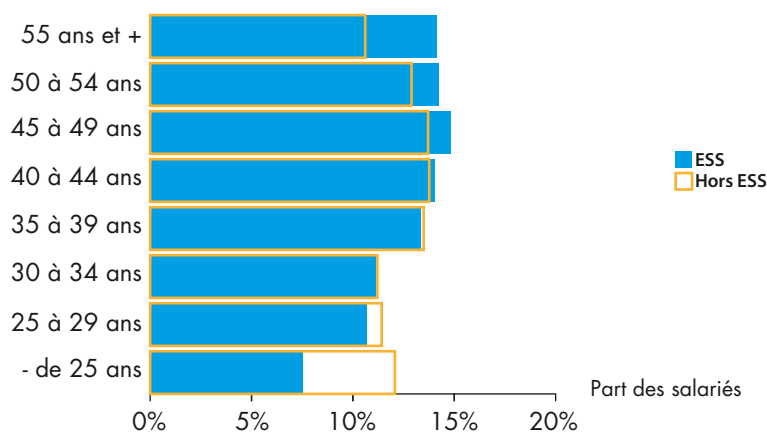
## Des emplois féminins

La part des emplois occupés par des femmes est plus importante dans le secteur de l'ESS (68%) que dans le secteur privé hors ESS (39%). En outre, celles-ci accèdent plus facilement à des postes à responsabilités : les postes cadres sont occupés à 41% par des femmes contre seulement 31% dans l'économie hors ESS.

## Des carrières plus longues

Les salariés de l'ESS sont plus âgés que ceux du reste de l'économie. Les plus de 45 ans représentent 43% de l'ensemble des salariés; ils sont seulement 38% dans le secteur privé hors ESS et public. Inversement, les jeunes de moins de 25 ans sont en moindre proportion dans l'ESS.

Pyramide des âges des salariés en 2008



Source : INSEE DADS 2008

## Des contrats à temps partiel plus fréquents

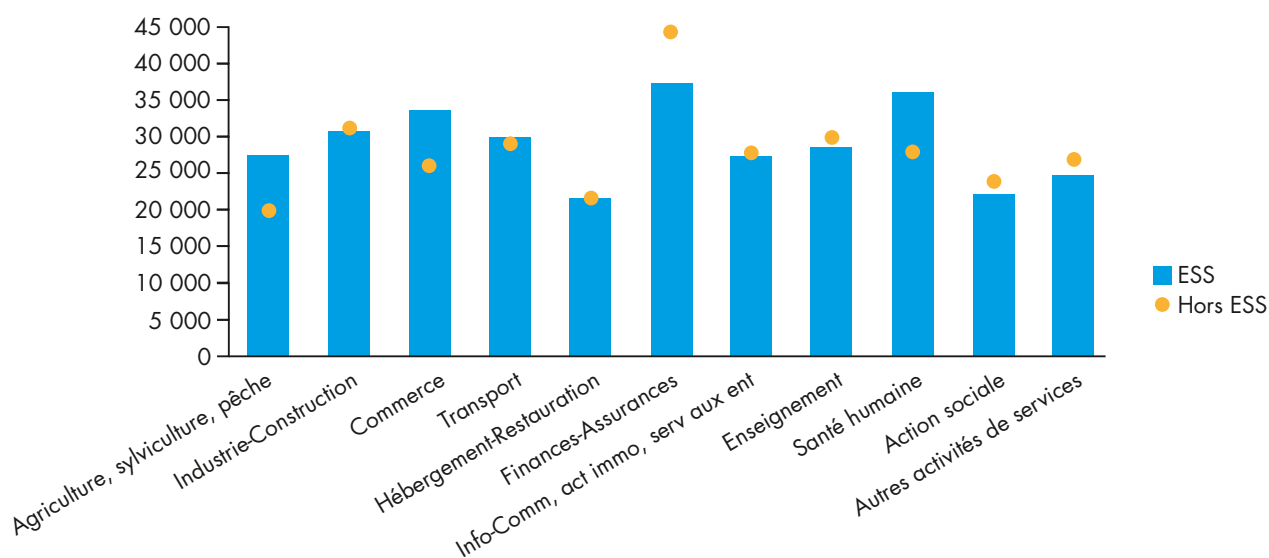
La part des contrats à temps complet est plus faible dans l'ESS comparée au secteur privé hors ESS et public (60% contre 81%). Cette proportion est très variable selon les statuts et les secteurs d'activité : elle est faible dans les structures exerçant dans l'enseignement, l'action sociale (en particulier l'aide à domicile), la santé, les sports et loisirs, les arts et spectacles et à l'inverse très élevée dans les secteurs des activités financières, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.

## Des niveaux de rémunérations équivalents au reste de l'économie

En Bourgogne, les salariés de l'ESS perçoivent une rémunération annuelle brute moyenne inférieure aux autres salariés : 27 200 euros par ETP contre 28 400 euros par ETP dans le reste de l'économie.

Cependant, ce constat est à relativiser car il est lié à la présence de l'ESS dans des secteurs moins rémunérateurs. Si l'on compare par secteur d'activité, les niveaux de rémunérations sont proches hormis dans 3 secteurs : l'agriculture et le commerce où les niveaux de rémunérations sont plus élevés dans les établissements de l'ESS et les activités financières et d'assurances où le niveau est plus faible.

Rémunérations annuelles brutes par ETP en 2008 (en €)



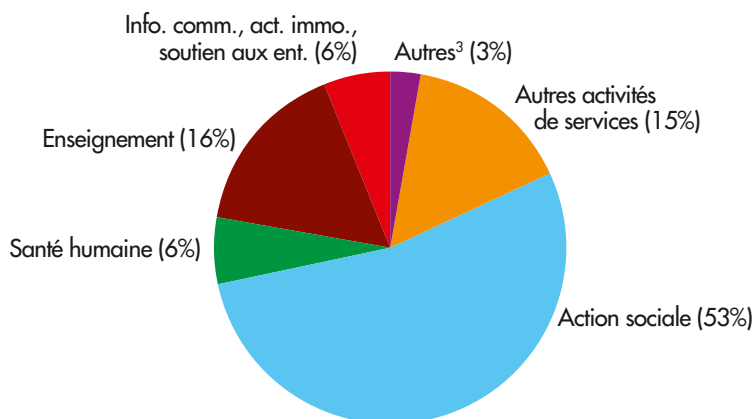
Source : INSEE DADS 2008

# Associations, coopératives, mutuelles et fondations : des valeurs communes, des caractéristiques différentes

## Les associations

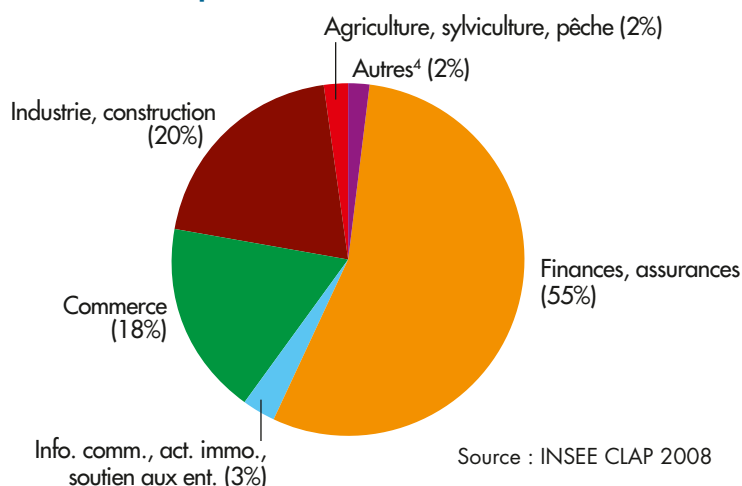
Avec 4 800 établissements qui emploient 41 000 salariés, les associations regroupent 3/4 des salariés de l'ESS. Elles exercent principalement dans les secteurs de l'action sociale, des sports et loisirs, des arts et spectacles et de l'enseignement.

### Répartition de l'emploi dans les associations par secteur d'activité en 2008



Source : INSEE CLAP 2008

### Répartition de l'emploi dans les coopératives par secteur d'activité en 2008



Source : INSEE CLAP 2008

## Les coopératives

55% des salariés des coopératives sont concentrés dans les activités financières et d'assurances (banques coopératives). 20% exercent dans le secteur industriel c'est-à-dire dans des sociétés coopératives de production (les SCOP), des coopératives agricoles ou d'habitat et 17% dans le commerce.

La part des emplois féminins est plus faible dans les coopératives que dans l'ESS (44% contre 68%), celle des contrats à temps complet y est plus élevée (88% contre 60%) : les coopératives ont des caractéristiques similaires aux entreprises privées hors ESS en termes d'emplois et d'activités exercées.

## Les mutuelles

300 établissements mutualistes embauchent 6 000 salariés en Bourgogne en 2008. On distingue les mutuelles d'assurances qui assurent des biens et les mutuelles de santé qui couvrent les personnes. 59% des salariés exercent dans l'action sociale et 36% dans les activités financières et d'assurances.

	Mutuelles d'assurance	Mutuelles de santé
Effectifs	1200	4647
Etablissements	68	228

Source : INSEE CLAP 2008

## Les fondations

31 fondations sont présentes en Bourgogne. Elles emploient 1160 salariés dont 82% exercent dans le secteur de la santé humaine.

<sup>3</sup> La catégorie «Autres» regroupe les secteurs de l'agriculture, sylviculture, pêche, l'industrie, la construction, le commerce, le transport, l'hébergement et restauration.

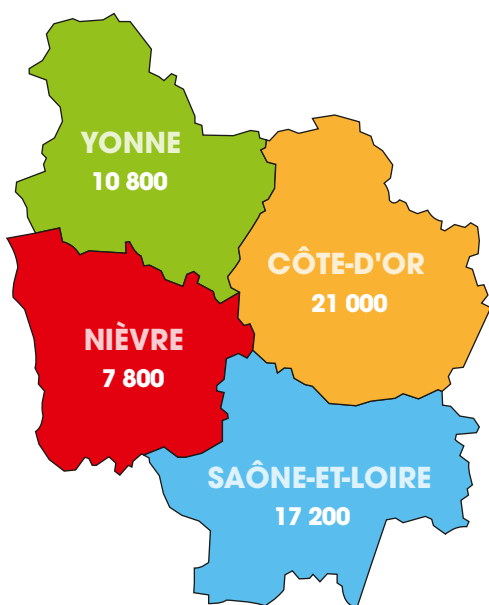
<sup>4</sup> La catégorie «Autres» regroupe les secteurs du transport, l'enseignement, la santé humaine, l'action sociale et les autres activités de services.

# L'Économie Sociale et Solidaire dans les départements

Les emplois de l'ESS sont répartis inégalement entre les départements. La Côte-d'Or et la Saône et Loire concentrent respectivement 37% et 30% des salariés de l'ESS. La Nièvre en regroupe seulement 14% mais c'est dans ce département, le plus rural, que le poids de l'ESS est le plus élevé. La part des emplois de l'ESS dans l'ensemble de l'économie est inférieure à la moyenne régionale en Saône et Loire et dans l'Yonne tandis qu'elle est légèrement supérieure en Côte-d'Or.

La Saône-et-Loire concentre le plus grand nombre d'établissements (35%) suivie de la Côte-d'Or (33%) alors que la Nièvre en regroupe seulement 13% mais c'est dans ce département que le poids de l'ESS dans l'ensemble de l'économie, en termes d'établissements, est aussi le plus élevé.

## L'emploi de l'ESS

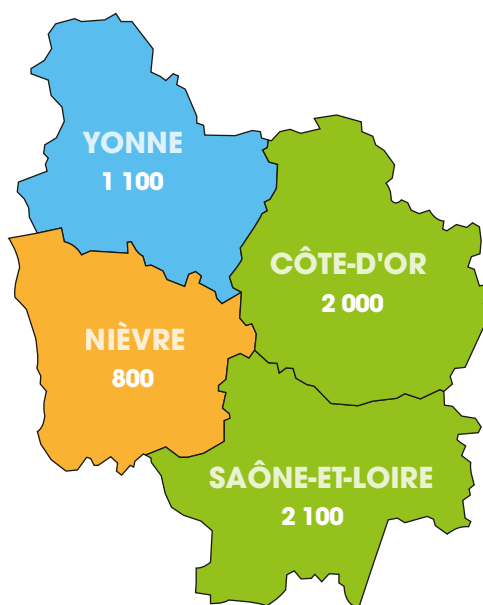


Part des salariés de l'ESS/Ensemble des salariés du département

Yonne	9,8%
Côte-d'Or	10,6%
Nièvre	11,9%
Saône-et-Loire	10,1%

Les chiffres sur la carte indiquent le nombre arrondi de salariés de l'ESS par département.  
Source : INSEE CLAP 2008

## Les établissements de l'ESS



Part des salariés de l'ESS/Ensemble des salariés du département

Yonne	9,1%
Côte-d'Or	10,4%
Nièvre	9,5%

Les chiffres sur la carte indiquent le nombre arrondi d'établissements de l'ESS par département.  
Source : INSEE CLAP 2008

## Répartition des emplois des associations, coopératives, mutuelles et fondations dans les départements

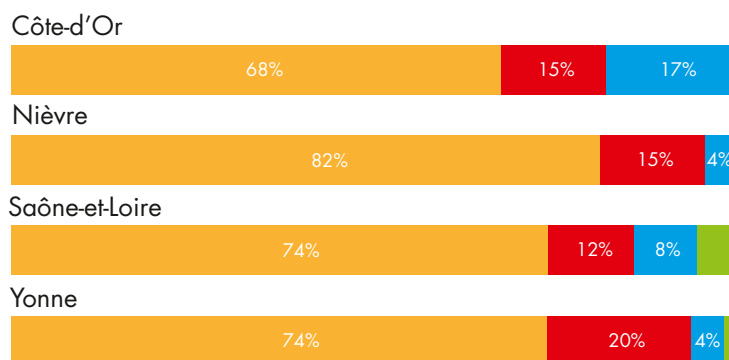
► La Côte-d'Or se distingue par une forte proportion d'emplois dans les mutuelles : 17% contre 10% au niveau régional. C'est le second département français en termes de poids des mutuelles dans l'ESS.

► L'ESS dans l'Yonne est quant à elle animée par une plus forte proportion des coopératives (20% contre 15%).

► Dans la Nièvre, ce sont les associations qui sont sur-représentées en comparaison à la région (82% contre 73%).

► La Saône-et-Loire regroupe quant à elle 80% des effectifs des fondations.

## Répartition des emplois par statuts en 2008



Association Coopérative Mutuelle Fondation

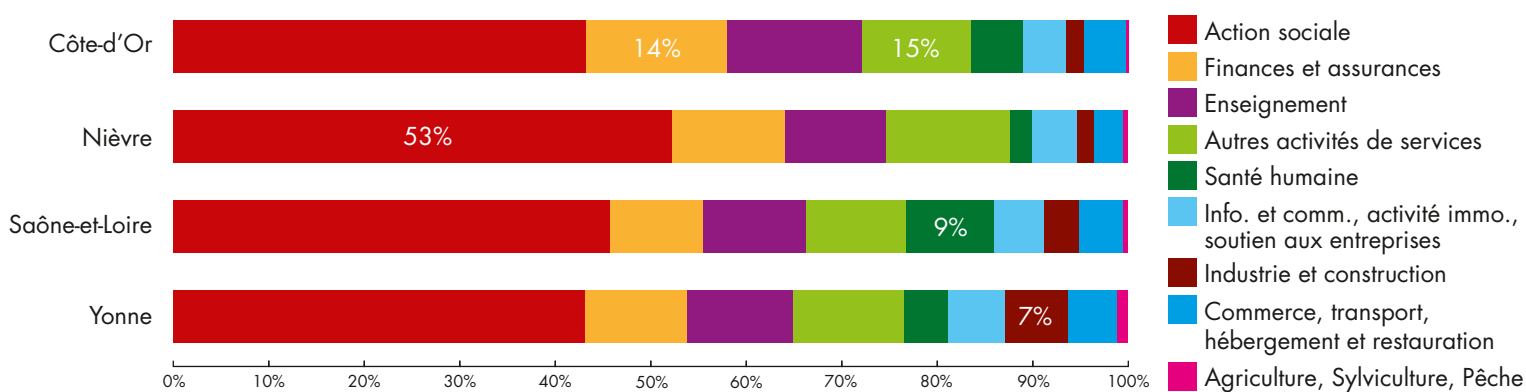
Source : INSEE CLAP 2008

## Répartition des emplois par secteur d'activité dans les départements

La répartition des emplois et des établissements de l'ESS dans les départements est proche de celle observée au niveau régional. Quelques spécificités locales sont tout de même à souligner :

- ▶ Les parts des secteurs de l'enseignement et des activités financières et d'assurances sont supérieures en Côte-d'Or comparées à la moyenne régionale (respectivement 14% et 15% contre 12% et 12%).
- ▶ 52% des emplois se concentrent dans l'action sociale dans la Nièvre (contre 45% au niveau régional).
- ▶ Le secteur de la santé regroupe 9% des emplois de l'ESS (3% au niveau régional) en Saône et Loire. Cette forte proportion s'explique par la présence d'établissements de l'ESS de grande taille exerçant dans ce secteur.
- ▶ Dans l'Yonne, les secteurs habituellement peu représentés dans l'ESS (agriculture, industrie, construction, transports) ont des parts plus significatives que dans les autres départements. L'industrie regroupe 7% des emplois de l'ESS contre une moyenne régionale de 3%.

### Répartition des emplois par secteur d'activité en 2008



Source : INSEE CLAP 2008



## L'Économie Sociale et Solidaire, c'est aussi :

- ▶ **Distribution** : 25% de la distribution est effectuée par des entreprises de l'ESS
- ▶ **Agriculture** : 80% des agriculteurs sont des coopérateurs
- ▶ **Associations et bénévolat** : 14 millions de bénévoles s'investissent dans 1,1 millions d'associations
- ▶ **Banque** : 60% des dépôts bancaires se font dans les banques de l'ESS
- ▶ **Assurance** : 1 véhicule sur 2 et 2 habitations sur 3 sont couverts par une mutuelle d'assurance
- ▶ **Handicap** : 90% des établissements pour personnes handicapées sont gérés sur le mode associatif
- ▶ **Services à la personne** : 90% des services à la personne sont gérés par une entreprise de l'ESS
- ▶ **Maisons de retraite** : 50% des maisons de retraite sont gérées sur le mode associatif ou mutualiste
- ▶ **Santé et prévoyance** : 38 millions de personnes sont couvertes par une mutuelle de santé et de prévoyance. 60% des organismes de complémentaire santé sont gérés par des mutuelles

Source : CNCRES – données nationales

# Un panorama réalisé par l'observatoire régional de l'ESS

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de Bourgogne est une association ayant pour rôle de promouvoir, représenter et développer l'ESS.

Avec le soutien de l'Etat, de la Caisse des Dépôts, du Conseil régional de Bourgogne et de la MACIF, elle a mis en place un observatoire en juin 2009. Ses missions sont de :

- ▶ mesurer la place et l'évolution de l'ESS en Bourgogne,
- ▶ diffuser l'information utile aux acteurs pour le développement de l'ESS,
- ▶ servir de support à la prise de décision et à l'action publique et privée en ESS,
- ▶ favoriser la coopération d'entreprises et les synergies d'acteurs de l'ESS.

L'observatoire est en mesure de produire des diagnostics et des études à l'échelle des départements et des territoires infra-départementaux de la région Bourgogne ainsi que sur des secteurs d'activité spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter.



## Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Bourgogne

2 bis Cours Fleury - 21 000 DIJON

Tél. 03 80 59 96 75 - nelly.fichet@cress-bourgogne.org

www.cress-bourgogne.org

Le périmètre de l'ESS a été établi avec l'INSEE et les méthodologies de traitement sont harmonisées au sein du réseau national des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et solidaire (consultable sur le site de la CRESS Bourgogne et de l'INSEE).

## Les sources

**La source CLAP** (Connaissance locale de l'appareil productif) est utilisée pour fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal. Elle est considérée comme la référence pour les comptages par territoire, comptages nationaux ou territoriaux. Le champ couvre la quasi totalité des salariés en intégrant les données URSSAF du secteur privé et les trois fonctions publiques et depuis 2008 des données MSA de l'agriculture, la sylviculture et la pêche.

**La source DADS** (Déclaration Annuelle des Données Sociales, est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts. C'est l'unique source annuelle statistique donnant un décompte exhaustif des établissements et de leurs effectifs salariés en France métropolitaine et dans les DOM. Sont exclus du champ : la fonction publique d'Etat, les services domestiques et les activités extra-territoriales.

## Les indicateurs observés

Les termes **emploi** et **effectifs** correspondent dans ce document aux postes non annexes au 31 décembre de l'année (c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en termes de rémunération et de volume de travail) hors intérimaires. Si la rémunération est supérieure à 3 SMIC mensuels ou la durée de l'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et que le rapport nombre d'heures/durée est supérieur à 1,5, on considère que l'on est en présence d'un poste non annexe.

Un **établissement** est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

**Equivalent Temps Plein (ETP)** : cette notion correspond au volume de travail exprimé en heures et rapporté à un horaire annuel de référence, calculé par entreprise à partir de la répartition du nombre d'heures travaillées et en fonction de la taille de l'entreprises.

**La masse salariale** est le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement au cours de l'année d'exercice hors cotisations patronales. Les rémunérations correspondent aux salaires et aux primes des salariés, avant toute déduction de cotisations obligatoires.